

CARRE D'OR

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros

Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF-PASSIF

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	367 165	307 232	59 933	145 998	86 065	58.95
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 317 649	369 552	948 097	1 074 805	126 709	11.79
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 396 716		5 396 716	5 398 818	2 102	0.04	
Créances rattachées à des participations	30 574 720		30 574 720	24 587 951	5 986 769	24.35	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	112 185		112 185	100 095	12 090	12.08	
Total II	37 768 434	676 784	37 091 650	31 307 666	5 783 984	18.47	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 380	7 380	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 066 538		4 066 538	2 149 069	1 917 469	89.22
	Autres créances	1 482 490		1 482 490	4 251 929	2 769 440	65.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	652 443		652 443	2 107 094	1 454 651	69.04	
Charges constatées d'avance (3)	149 515		149 515	28 271	121 243	428.86	
Total III	6 350 986		6 350 986	8 543 744	2 192 758	25.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	113 474		113 474	170 212	56 737	33.33
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 232 895	676 784	43 556 110	40 021 622	3 534 488	8.83	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

30 686 905

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 797 200)	4 797 200	4 797 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 859	13 859		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	479 720	273 387	206 333	75.47
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 345 985	1 494 315	2 851 670	190.83
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 475 023	5 058 003	2 582 980	51.07
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	12 111 787	11 636 764	475 023	4.08	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 605 856	16 783 955	178 098	1.06
	Concours bancaires courants	2 098	3 427	1 329	38.77
	Emprunts et dettes financières diverses	12 668 974	10 540 423	2 128 551	20.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 207 988	338 069	869 919	257.32
	Dettes fiscales et sociales	887 116	694 185	192 931	27.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	72 291	24 800	47 491	191.49	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	31 444 323	28 384 859	3 059 465	10.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		43 556 110	40 021 622	3 534 488	8.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

18 204 932

1 235 132

CARRE D'OR

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros

Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' and 'D' followed by a long horizontal stroke.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	208 013		208 013	2 050 031	1 842 018	89.85
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 509 318		5 509 318	5 437 029	72 289	1.33
Chiffre d'affaires NET	5 717 331		5 717 331	7 487 061	1 769 729	23.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				2 000	2 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 239	68 143	66 904	98.18
Autres produits			7 798	935	6 863	733.80
Total des Produits d'exploitation (I)			5 726 369	7 558 139	1 831 770	24.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			206 865	1 964 072	1 757 207	89.47
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			84 004	86 899	2 895	3.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 556 519	2 211 294	345 225	15.61
Impôts, taxes et versements assimilés			33 587	48 681	15 094	31.01
Salaires et traitements			811 977	952 923	140 946	14.79
Charges sociales			348 014	284 962	63 051	22.13
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			321 829	315 668	6 161	1.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				9 300	9 300	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			114 312	30 071	84 241	280.14
Total des Charges d'exploitation (II)			4 477 107	5 903 871	1 426 764	24.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 249 262	1 654 268	405 006	24.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 567 766	5 252 220	3 684 455	70.15
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			428 422	152 756	275 666	180.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 960 917	948 392	1 012 525	106.76
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	32 076	58 595	26 519	45.26
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	99 500	300	99 200	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 856		22 856	
Total V	2 115 349	1 007 288	1 108 062	110.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		90 200	90 200	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	1 661 227	1 270 237	390 990	30.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 661 227	1 360 437	300 790	22.11
2. Résultat financier (V-VI)	454 122	353 150	807 272	228.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 842 728	6 400 583	3 557 855	55.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 000	449	30 551	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	31 000	449	30 551	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 207	179	1 028	574.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 705	3 029	11 676	385.47
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 912	3 208	12 704	396.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 088	2 759	17 847	646.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	382 793	1 339 821	957 028	71.43
Total des produits (I+III+V+VII)	9 440 484	13 818 096	4 377 612	31.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 965 461	8 760 093	1 794 632	20.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 475 023	5 058 003	2 582 980	51.07

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 805 8 805

1 992 994 520 248

594 465 147 154

CABINET RUSSEIER SAS

CARRE D'OR

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros
Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire
69009 Lyon
832 110 464 R.C.S. Lyon

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE
DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 28 JUIN 2024**

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice d'un montant de 2 475 023,42 €, comme suit :

- au poste "autres réserves" 1 475 023,42 €
- distribution de dividendes prélevés sur le résultat de l'exercice clos 1 000 000,00 €
soit par action : 0,208 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société a procédé, au titre des trois exercices précédemment clos, aux distributions de dividendes suivantes :

	Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022	Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021	Au titre de l'exercice clos le 30/06/2021
Dividendes éligibles à l'abattement	2 000 000 €	2 000 000 €	1 700 000 €
Dividendes non éligibles à l'abattement	- €	- €	- €

Extrait certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant



CARRE D'OR

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros

Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Rapport certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned below the text block and appears to be the signature of Alain Dutoit, the manager mentioned in the text above.



Le Forum
5, avenue de Verdun BP 1119
26011 Valence Cedex

CARRE D'OR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

CARRE D'OR

Société par actions simplifiée

RCS : LYON 832 110 464

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARRE D'OR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Valorisation des titres de participation

Les titres de participations sont évalués conformément aux modalités indiquées dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nous avons examiné les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de la valeur d'inventaire et avons apprécié que les notes annexes donnent une information appropriée.

- Créances rattachées aux participations

Comme indiqué dans la note « Evaluation des créances et des dettes » de l'annexe, la société apprécie la recouvrabilité des créances rattachées aux participations en fonction de l'avancée du programme immobilier de la filiale et des marges futures présentées dans les documents prévisionnels. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère raisonnable des prévisions, eu égard à notre connaissance des programmes au 31 décembre 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars & SEFCO

Valence, le 14 juin 2024.



Matthieu VERNET

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	367 165	307 232	59 933	145 998	86 065	58.95
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 317 649	369 552	948 097	1 074 805	126 709	11.79
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 396 716		5 396 716	5 398 818	2 102	0.04	
Créances rattachées à des participations	30 574 720		30 574 720	24 587 951	5 986 769	24.35	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	112 185		112 185	100 095	12 090	12.08	
Total II	37 768 434	676 784	37 091 650	31 307 666	5 783 984	18.47	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 380	7 380	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 066 538		4 066 538	2 149 069	1 917 469	89.22
	Autres créances	1 482 490		1 482 490	4 251 929	2 769 440	65.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	652 443		652 443	2 107 094	1 454 651	69.04	
Charges constatées d'avance (3)	149 515		149 515	28 271	121 243	428.86	
Total III	6 350 986		6 350 986	8 543 744	2 192 758	25.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	113 474		113 474	170 212	56 737	33.33
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 232 895	676 784	43 556 110	40 021 622	3 534 488	8.83	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

30 686 905

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 797 200)	4 797 200	4 797 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 859	13 859		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	479 720	273 387	206 333	75.47
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 345 985	1 494 315	2 851 670	190.83
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 475 023	5 058 003	2 582 980	51.07	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	12 111 787	11 636 764	475 023	4.08	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 605 856	16 783 955	178 098	1.06
	Concours bancaires courants	2 098	3 427	1 329	38.77
	Emprunts et dettes financières diverses	12 668 974	10 540 423	2 128 551	20.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 207 988	338 069	869 919	257.32	
Dettes fiscales et sociales	887 116	694 185	192 931	27.79	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	72 291	24 800	47 491	191.49	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	31 444 323	28 384 859	3 059 465	10.78
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	43 556 110	40 021 622	3 534 488	8.83	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

18 204 932

1 235 132

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	208 013		208 013	2 050 031	1 842 018	89.85
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 509 318		5 509 318	5 437 029	72 289	1.33
Chiffre d'affaires NET	5 717 331		5 717 331	7 487 061	1 769 729	23.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				2 000	2 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 239	68 143	66 904	98.18
Autres produits			7 798	935	6 863	733.80
Total des Produits d'exploitation (I)			5 726 369	7 558 139	1 831 770	24.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			206 865	1 964 072	1 757 207	89.47
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			84 004	86 899	2 895	3.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 556 519	2 211 294	345 225	15.61
Impôts, taxes et versements assimilés			33 587	48 681	15 094	31.01
Salaires et traitements			811 977	952 923	140 946	14.79
Charges sociales			348 014	284 962	63 051	22.13
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			321 829	315 668	6 161	1.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				9 300	9 300	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			114 312	30 071	84 241	280.14
Total des Charges d'exploitation (II)			4 477 107	5 903 871	1 426 764	24.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 249 262	1 654 268	405 006	24.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 567 766	5 252 220	3 684 455	70.15
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			428 422	152 756	275 666	180.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 960 917	948 392	1 012 525	106.76
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	32 076	58 595	26 519	45.26
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	99 500	300	99 200	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 856		22 856	
Total V	2 115 349	1 007 288	1 108 062	110.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		90 200	90 200	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	1 661 227	1 270 237	390 990	30.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 661 227	1 360 437	300 790	22.11
2. Résultat financier (V-VI)	454 122	353 150	807 272	228.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 842 728	6 400 583	3 557 855	55.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 000	449	30 551	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	31 000	449	30 551	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 207	179	1 028	574.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 705	3 029	11 676	385.47
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 912	3 208	12 704	396.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 088	2 759	17 847	646.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	382 793	1 339 821	957 028	71.43
Total des produits (I+III+V+VII)	9 440 484	13 818 096	4 377 612	31.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 965 461	8 760 093	1 794 632	20.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 475 023	5 058 003	2 582 980	51.07

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 805 8 805

1 992 994 520 248

594 465 147 154

CABINET RUSSEIER SAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 556 110.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 717 331.49 Euros et dégageant un bénéfice de 2 475 023.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Un avenant du 28 juillet 2023 a été signé avec la société ZENCAP suite au contrat de prêt du 17 novembre 2021. Cet avenant prévoit la renonciation à tout remboursement anticipé de l'emprunt malgré le non respect des clauses contractuelles liées au ratio

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

capitaux propres part du groupe et la constitution d'un nantissement de premier rang sur l'intégralité des parts sociales des sociétés BEAUVISAGE et SANTY, ainsi qu'un nantissement de premier rang sur les créances détenues sur BEAUVISAGE et SANTY en garantie des obligations garanties.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	339 483		27 682
Installations générales agencements aménagements divers	1 051 433		19 073
Matériel de transport			12 706
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	205 497		5 563
Emballages récupérables et divers	36 083		
TOTAL	1 293 013		37 342
Autres participations	30 086 269		5 981 196
Prêts, autres immobilisations financières	100 095		12 090
TOTAL	30 186 364		5 993 286
TOTAL GENERAL	31 818 859		6 058 310

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			367 165	367 165
Installations générales agencements aménagements divers			1 070 506	1 070 506
Matériel de transport		12 706		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			211 059	211 059
Emballages récupérables et divers			36 083	36 083
TOTAL		12 706	1 317 649	1 317 649
Autres participations		96 029	35 971 436	35 971 436
Prêts, autres immobilisations financières			112 185	112 185
TOTAL		96 029	36 083 621	36 083 621
TOTAL GENERAL		108 735	37 768 434	37 768 434

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		193 485	113 747		307 232
Installations générales agencements aménagements divers		128 094	110 235		238 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		90 114	41 110		131 223
TOTAL		218 208	151 345		369 552
TOTAL GENERAL		411 693	265 092		676 784
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	113 747				
Instal.générales agenc.aménag.divers	110 235				
Matériel de bureau informatique mobilier	41 110				
TOTAL	151 345				
TOTAL GENERAL	265 092				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	170 212		56 737	113 474

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	30 574 720	30 574 720	
Autres immobilisations financières	112 185	112 185	
Autres créances clients	4 066 538	4 066 538	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	609 134	609 134	
Taxe sur la valeur ajoutée	162 812	162 812	
Débiteurs divers	708 544	708 544	
Charges constatées d'avance	149 515	149 515	
TOTAL	36 385 448	36 385 448	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 098	2 098		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 605 856	3 366 465	13 239 391	
Emprunts et dettes financières divers	4 347 926	4 347 926		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 207 988	1 207 988		
Personnel et comptes rattachés	61 084	61 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 026	97 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	722 541	722 541		
Autres impôts taxes et assimilés	6 465	6 465		
Groupe et associés	8 321 048	8 321 048		
Autres dettes	72 291	72 291		
TOTAL	31 444 323	18 204 932	13 239 391	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	770 337			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 481			

Suite à l'avenant du 28 juillet 2023, la société ZENCAP a renoncé au remboursement anticipé de son emprunt malgré le non respect des ratios contractuels. Le remboursement s'effectue conformément au contrat d'emprunt du 17 novembre 2021.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 797 200			4 797 200

Le total des capitaux propres au 31 12 2022 s'élève à 11 636 764 €, diminué de la distribution de dividendes de la somme de 2 millions et augmenté du résultat de l'exercice clos au 31 12 2023 de 2 475 023 €, les capitaux propres ressortent à la somme de 12 111 787 €

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
L'analyse de leur valeur est, le cas échéant, réalisée par le regroupement de plusieurs lignes de participations, en fonction des programmes sous-jacents et de l'historique des participations détenues.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le suivi des programmes immobiliers, et des marges futurs des documents prévisionnels permet de suivre la recouvrabilité des créances rattachées. Dans l'hypothèse d'une difficulté prévisible de recouvrement de cette créance, une provision serait réalisée

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 255 349
Disponibilités	4 012
Total	1 259 361

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 098
Emprunts et dettes financières diverses	411 839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 485
Dettes fiscales et sociales	87 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187 133
Autres dettes	29 845
Total	1 351 794

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	113 474	50.00
Total	113 474	

Il reste à amortir les frais d'émission d'un emprunt obligataire sur 2 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 000 000
Total	16 000 000

L'emprunt de 16 000 000€ est garanti par les sûretés et garanties citées dans les engagements financiers.

Engagements financiers**Engagements donnés**

1- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé A.D.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

2- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé N.B.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

3- Un Nantissement de premier rang : A la sûreté et pour garantir le paiement et le remboursement des obligations garanties, l'emprunteur nantit au profit des Parties Financières la créance représentée par le solde créditeur définitif ou provisoire du Compte de l'Emprunteur (y compris tout intérêt produit).

Les références du Compte de l'Emprunteur (le "Compte Nanti") sont les suivantes :

Teneur de compte : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Désignation du compte : Compte de l'Emprunteur

Références du compte : IBAN : FR76 1680 7005 4236 7536 8121 905

4- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par les Associés à l'encontre de l'emprunteur, notamment au titre de tous prêts subordonnés.

5- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par l'Emprunteur à l'encontre de ses filiales, notamment au titre de tous avances en compte courant ou prêts intragroupe.

6- Un Nantissement de premier rang par l'Associé ADF et NBF de leur compte-titres ouvert dans les livres de l'emprunteur et sur lequel est crédité, s'agissant de l'Associé ADF, l'intégralité des actions de l'emprunteur qu'il détient, soit UN MILLION CINQ CENT MILLE ET UNE (1.500.001) actions de l'emprunteur et s'agissant de l'Associé NBF, NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (999.999) actions de l'emprunteur (étant précisé que le solde des ations de l'emprunteur détenues par l'associé NBF, soit CINQ CENT MILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

(500.000) actions de l'emprunteur, fait l'objet d'un nantissement de compte titres au profit de BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES en garantie de deux prêts d'un montant total en principal d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 EUR) en date du 7 octobre 2020 (le Nantissement Banque Populaire).

7- Une promesse de nantissement par l'associé NBF des titres nantis en vertu du Nantissement Banque Populaire en cas de mainlevée ou de caducité du Nantissement Banque Populaire ou du complet remboursement des prêts garantis par le Nantissement Banque Populaire.

8- Un Nantissement de premier rang par l'Emprunteur de l'intégralité des parts sociales de Beauvisage Santy, de Docks Lyon, de Lyon 6RS, d'Eugène et de Mercure 94 qu'il détient.

9- Un nantissement de premier rang portant sur l'intégralité des parts sociales et créances de BEAUVISAGE et de SANTY

Engagements reçus

Caution solidaire consentie par les associés ADF et NBF	19 200 000
Nantissement 1er rang des créances détenues par les Associés	
Nantissement 1er rang de ADF/NBF de leur compte titres concernant l'intégralité des actions de CARRE DOR DEVELOPPEMENT	
Promesse nantissement de NBF des titres nantis en vertu du - Nantissement Banque Populaire	
Total	19 200 000

Caution solidaire pour un montant d'emprunt de 16.000.000 EUR.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS SAS AT PARTICIPATIONS	272 307	100.00	56 984
- SNC SNC CALUIRE PASTEUR	1 000	100.00	
- SAS SAS COLBERT	1 750	100.00	407 060
- SAS SAS 1850 PARTICIPATIONS	1 777 240	100.00	228 283
- SAS SAS METRE CARRE	214 475	100.00	3 381
- SNC SNC MONT VERDUN	6 540	100.00	5 540
- SNC SNC VIENNE DAMES NOBLES	185 454	100.00	184 454
- SNC SNC EUGENE	60 623	100.00	59 623
- SAS SAS ISOCIEL	125 947	100.00	70 429
- SAS SAS 1850 INVEST	1 181 099	100.00	1 777 540
- SARL SARL DJ IMMOBILIER	180 733	100.00	226 967
- SNC SNC BEAUVISAGE	1 000	99.99	
- SCV SCCV SANTY	2 500	99.99	1 500
- SCV SCCV LIMONEST TILLEULS	1 000	99.90	
- SNC SNC SAINT GENIS PLATANES	1 000	99.90	
- SNC SNC RACINE CARRE	98 241	99.90	3 629
- SNC SNC BEAUVISAGE SANTY	1 001	99.90	1
- SCV SCCV CORBAS TAILLIS - STE EN	11 613	99.00	10 613
- SNC SNC FERNEY COLLEX	1 000	99.00	
- SNC SNC LYON 6 RS	9 336	69.90	10 340
- SNC SNC ARISTIDE	31 288	55.00	30 288
- SCV SCCV MERCURE	1 000	53.10	
- SNC SNC MERCURE 94	64 079	50.10	63 079
- SNC SNC SARTOUX HAUTECOMBE	1 000	50.10	
- SNC SNC TARARE VIADUC	1 445	50.10	
- SAS SAS PARC B	730 333	50.01	1
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCV SCCV DONCASTER	1 581	50.00	581
- SNC SNC CHARITE - STE EN LIQUIDAT	1 928	50.00	928
- SCV SCCV MOUILLARD 10	784	50.00	217
- SNC SNC SAINT DIDIER BOIS	63 494	50.00	64 494
- SCI SCI FONCIERE DES SEQUOIAS	238 591	50.00	239 591
- SNC SNC SOPHORA	384 877	50.00	385 877
- SAS SAS CAMPUS 38	422 717	45.00	424 939
- SCV SCCV TASSIN 8 MAI	831	40.00	169
- SNC SNC LA NARTELLE	1 000	35.10	
- SNC SNC ISSA	1 000	30.00	
- SNC SNC NEUVILLE CARNOT	1 000	20.00	
- SAS SAS CACHEMIRE RENTAL	60 050	20.00	49 049
- SCV SCCV CARRE MAZARD	999	20.00	1
- SNC SNC 39 CITE - STE EN LIQUIDAT	3 103 179	10.00	3 102 179
- SCV SCCV DARDILLY BRUYERE	591 407	10.00	590 602
- SCV SCCV MARIETTON LYON	21 302	10.00	20 302
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

CARRE D'OR

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros

Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire

69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

ANNEXE

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke extending downwards.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 556 110.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 717 331.49 Euros et dégageant un bénéfice de 2 475 023.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Un avenant du 28 juillet 2023 a été signé avec la société ZENCAP suite au contrat de prêt du 17 novembre 2021. Cet avenant prévoit la renonciation à tout remboursement anticipé de l'emprunt malgré le non respect des clauses contractuelles liées au ratio

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

capitaux propres part du groupe et la constitution d'un nantissement de premier rang sur l'intégralité des parts sociales des sociétés BEAUVISAGE et SANTY, ainsi qu'un nantissement de premier rang sur les créances détenues sur BEAUVISAGE et SANTY en garantie des obligations garanties.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	339 483		27 682
Installations générales agencements aménagements divers	1 051 433		19 073
Matériel de transport			12 706
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	205 497		5 563
Emballages récupérables et divers	36 083		
TOTAL	1 293 013		37 342
Autres participations	30 086 269		5 981 196
Prêts, autres immobilisations financières	100 095		12 090
TOTAL	30 186 364		5 993 286
TOTAL GENERAL	31 818 859		6 058 310

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			367 165	367 165
Installations générales agencements aménagements divers			1 070 506	1 070 506
Matériel de transport		12 706		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			211 059	211 059
Emballages récupérables et divers			36 083	36 083
TOTAL		12 706	1 317 649	1 317 649
Autres participations		96 029	35 971 436	35 971 436
Prêts, autres immobilisations financières			112 185	112 185
TOTAL		96 029	36 083 621	36 083 621
TOTAL GENERAL		108 735	37 768 434	37 768 434

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		193 485	113 747		307 232
Installations générales agencements aménagements divers		128 094	110 235		238 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		90 114	41 110		131 223
TOTAL		218 208	151 345		369 552
TOTAL GENERAL		411 693	265 092		676 784
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	113 747				
Instal.générales agenc.aménag.divers	110 235				
Matériel de bureau informatique mobilier	41 110				
TOTAL	151 345				
TOTAL GENERAL	265 092				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	170 212		56 737	113 474

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	30 574 720	30 574 720	
Autres immobilisations financières	112 185	112 185	
Autres créances clients	4 066 538	4 066 538	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	609 134	609 134	
Taxe sur la valeur ajoutée	162 812	162 812	
Débiteurs divers	708 544	708 544	
Charges constatées d'avance	149 515	149 515	
TOTAL	36 385 448	36 385 448	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 098	2 098		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 605 856	3 366 465	13 239 391	
Emprunts et dettes financières divers	4 347 926	4 347 926		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 207 988	1 207 988		
Personnel et comptes rattachés	61 084	61 084		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 026	97 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	722 541	722 541		
Autres impôts taxes et assimilés	6 465	6 465		
Groupe et associés	8 321 048	8 321 048		
Autres dettes	72 291	72 291		
TOTAL	31 444 323	18 204 932	13 239 391	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	770 337			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	164 481			

Suite à l'avenant du 28 juillet 2023, la société ZENCAP a renoncé au remboursement anticipé de son emprunt malgré le non respect des ratios contractuels. Le remboursement s'effectue conformément au contrat d'emprunt du 17 novembre 2021.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 797 200			4 797 200

Le total des capitaux propres au 31 12 2022 s'élève à 11 636 764 €, diminué de la distribution de dividendes de la somme de 2 millions et augmenté du résultat de l'exercice clos au 31 12 2023 de 2 475 023 €, les capitaux propres ressortent à la somme de 12 111 787 €

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

L'analyse de leur valeur est, le cas échéant, réalisée par le regroupement de plusieurs lignes de participations, en fonction des programmes sous-jacents et de l'historique des participations détenues.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le suivi des programmes immobiliers, et des marges futurs des documents prévisionnels permet de suivre la recouvrabilité des créances rattachées. Dans l'hypothèse d'une difficulté prévisible de recouvrement de cette créance, une provision serait réalisée

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 255 349
Disponibilités	4 012
Total	1 259 361

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 098
Emprunts et dettes financières diverses	411 839
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 485
Dettes fiscales et sociales	87 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187 133
Autres dettes	29 845
Total	1 351 794

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	113 474	50.00
Total	113 474	

Il reste à amortir les frais d'émission d'un emprunt obligataire sur 2 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 000 000
Total	16 000 000

L'emprunt de 16 000 000€ est garanti par les sûretés et garanties citées dans les engagements financiers.

Engagements financiers**Engagements donnés**

1- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé A.D.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

2- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé N.B.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

3- Un Nantissement de premier rang : A la sûreté et pour garantir le paiement et le remboursement des obligations garanties, l'emprunteur nantit au profit des Parties Financières la créance représentée par le solde créditeur définitif ou provisoire du Compte de l'Emprunteur (y compris tout intérêt produit).

Les références du Compte de l'Emprunteur (le "Compte Nanti") sont les suivantes :

Teneur de compte : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Désignation du compte : Compte de l'Emprunteur

Références du compte : IBAN : FR76 1680 7005 4236 7536 8121 905

4- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par les Associés à l'encontre de l'emprunteur, notamment au titre de tous prêts subordonnés.

5- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par l'Emprunteur à l'encontre de ses filiales, notamment au titre de tous avances en compte courant ou prêts intragroupe.

6- Un Nantissement de premier rang par l'Associé ADF et NBF de leur compte-titres ouvert dans les livres de l'emprunteur et sur lequel est crédité, s'agissant de l'Associé ADF, l'intégralité des actions de l'emprunteur qu'il détient, soit UN MILLION CINQ CENT MILLE ET UNE (1.500.001) actions de l'emprunteur et s'agissant de l'Associé NBF, NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (999.999) actions de l'emprunteur (étant précisé que le solde des ations de l'emprunteur détenues par l'associé NBF, soit CINQ CENT MILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

(500.000) actions de l'emprunteur, fait l'objet d'un nantissement de compte titres au profit de BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES en garantie de deux prêts d'un montant total en principal d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 EUR) en date du 7 octobre 2020 (le Nantissement Banque Populaire).

7- Une promesse de nantissement par l'associé NBF des titres nantis en vertu du Nantissement Banque Populaire en cas de mainlevée ou de caducité du Nantissement Banque Populaire ou du complet remboursement des prêts garantis par le Nantissement Banque Populaire.

8- Un Nantissement de premier rang par l'Emprunteur de l'intégralité des parts sociales de Beauvisage Santy, de Docks Lyon, de Lyon 6RS, d'Eugène et de Mercure 94 qu'il détient.

9- Un nantissement de premier rang portant sur l'intégralité des parts sociales et créances de BEAUVISAGE et de SANTY

Engagements reçus

Caution solidaire consentie par les associés ADF et NBF	19 200 000
Nantissement 1er rang des créances détenues par les Associés	
Nantissement 1er rang de ADF/NBF de leur compte titres concernant l'intégralité des actions de CARRE DOR DEVELOPPEMENT	
Promesse nantissement de NBF des titres nantis en vertu du - Nantissement Banque Populaire	
Total	19 200 000

Caution solidaire pour un montant d'emprunt de 16.000.000 EUR.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS SAS AT PARTICIPATIONS	272 307	100.00	56 984
- SNC SNC CALUIRE PASTEUR	1 000	100.00	
- SAS SAS COLBERT	1 750	100.00	407 060
- SAS SAS 1850 PARTICIPATIONS	1 777 240	100.00	228 283
- SAS SAS METRE CARRE	214 475	100.00	3 381
- SNC SNC MONT VERDUN	6 540	100.00	5 540
- SNC SNC VIENNE DAMES NOBLES	185 454	100.00	184 454
- SNC SNC EUGENE	60 623	100.00	59 623
- SAS SAS ISOCIEL	125 947	100.00	70 429
- SAS SAS 1850 INVEST	1 181 099	100.00	1 777 540
- SARL SARL DJ IMMOBILIER	180 733	100.00	226 967
- SNC SNC BEAUVISAGE	1 000	99.99	
- SCV SCCV SANTY	2 500	99.99	1 500
- SCV SCCV LIMONEST TILLEULS	1 000	99.90	
- SNC SNC SAINT GENIS PLATANES	1 000	99.90	
- SNC SNC RACINE CARRE	98 241	99.90	3 629
- SNC SNC BEAUVISAGE SANTY	1 001	99.90	1
- SCV SCCV CORBAS TAILLIS - STE EN	11 613	99.00	10 613
- SNC SNC FERNEY COLLEX	1 000	99.00	
- SNC SNC LYON 6 RS	9 336	69.90	10 340
- SNC SNC ARISTIDE	31 288	55.00	30 288
- SCV SCCV MERCURE	1 000	53.10	
- SNC SNC MERCURE 94	64 079	50.10	63 079
- SNC SNC SARTOUX HAUTECOMBE	1 000	50.10	
- SNC SNC TARARE VIADUC	1 445	50.10	
- SAS SAS PARC B	730 333	50.01	1
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCV SCCV DONCASTER	1 581	50.00	581
- SNC SNC CHARITE - STE EN LIQUIDAT	1 928	50.00	928
- SCV SCCV MOUILLARD 10	784	50.00	217
- SNC SNC SAINT DIDIER BOIS	63 494	50.00	64 494
- SCI SCI FONCIERE DES SEQUOIAS	238 591	50.00	239 591
- SNC SNC SOPHORA	384 877	50.00	385 877
- SAS SAS CAMPUS 38	422 717	45.00	424 939
- SCV SCCV TASSIN 8 MAI	831	40.00	169
- SNC SNC LA NARTELLE	1 000	35.10	
- SNC SNC ISSA	1 000	30.00	
- SNC SNC NEUVILLE CARNOT	1 000	20.00	
- SAS SAS CACHEMIRE RENTAL	60 050	20.00	49 049
- SCV SCCV CARRE MAZARD	999	20.00	1
- SNC SNC 39 CITE - STE EN LIQUIDAT	3 103 179	10.00	3 102 179
- SCV SCCV DARDILLY BRUYERE	591 407	10.00	590 602
- SCV SCCV MARIETTON LYON	21 302	10.00	20 302
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			